

## Introduction

# Pour une histoire longue des risques industriels

Thomas LE ROUX

L'historiographie des risques industriels s'est considérablement renouvelée depuis une quinzaine d'années. Indéniablement, l'étude du rapport de l'industrie à son environnement profite des préoccupations contemporaines sur la vulnérabilité des sociétés à la pression toujours croissante que fait peser un système productif mondialisé dont les impacts traversent maintenant les frontières. La naissance de l'écologie politique et de la notion d'environnement dans les années 1970, ainsi que divers accidents industriels de grande ampleur, tend à signifier qu'il s'agit d'une problématique nouvelle, constitutive d'une « société du risque » théorisée par sociologues, anthropologues et géographes à partir des années 1980. Cela voudrait-il signifier que notre sensibilité à ces risques serait devenue plus grande, plus réflexive, et que cette réflexivité témoignerait de la capacité du monde moderne à soumettre à l'arène publique et au débat démocratique les fruits de nos connaissances scientifiques propres à proposer des pistes de solution<sup>1</sup>? L'évolution technologique des trente dernières années n'a pourtant pas confirmé ces assertions. Au contraire, la vulnérabilité aux risques industriels semble s'être renforcée et suivre le rythme de la croissance économique – pensons aux récents incendies d'usines textiles au Bangladesh et au Pakistan, ou aux accidents de plus grande ampleur comme la catastrophe nucléaire de Fukushima (2011) ou l'explosion de la plate-forme pétrolière *Deepwater Horizon* (2010). Comment comprendre, alors, le succès de ces théories d'une civilisation du risque assumée qui organiserait rationnellement la prévention, les normes et les secours? Il est intéressant de noter que celle-ci a été théorisée

---

1. La littérature à ce sujet est abondante. Mentionnons juste ici les principales références autour desquelles se positionne la recherche contemporaine : DOUGLAS M., WILDAVSKY A., *Risk and Culture. An Essay on the Selection of Technical and Environmental Dangers*, Berkeley/Los Angeles/Londres, University of California Press, 1982; BECK U., *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier, 2001 (1<sup>re</sup> éd. 1986); GIDDENS A., *The Consequences of Modernity*, California, Stanford University Press, 1990; BARTHE Y., CALLON M., LASCOURMES P., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.

par des universitaires des pays industrialisés de l'OCDE, alors même que ces derniers étaient l'objet d'un vaste mouvement de désindustrialisation, conséquence d'un redéploiement international du système productif vers les pays en voie de développement. L'hypothèse, selon laquelle ces délocalisations ont libéré la parole et les marges de manœuvre pour organiser un risque sécurisé, est forte, comme s'il devenait possible, dans des sociétés devenues les lieux des services et de l'industrie de finition et de haute technologie, de soulever la question parce que des voies matérielles permettraient de résoudre, sur le terrain, les problèmes principaux, tandis que des opérations toujours dangereuses et insalubres (mines, premières transformations, chimie, usage de produits toxiques dans l'industrie textile, sidérurgie, pétrochimie) seraient principalement redistribuées ailleurs, sur des terres où l'impératif sécuritaire et le confort économique seraient moins prédominants.

Quoi qu'il en soit, historiciser cette notion invite à relativiser la nouveauté de la question, ou du moins à la replacer dans un contexte plus large. Cette introduction ne présentera pas dans le détail les acquis récents de la recherche historique, ce serait répéter un numéro spécial du *Mouvement Social*, auquel nous invitons les lecteurs intéressés à se reporter<sup>2</sup>. Avant de présenter les principaux apports de cet ensemble d'articles, elle se bornera à rappeler l'importance d'une approche historique pour cerner les contours de la notion. Les temporalités de la dynamique industrielle portent en effet en elles-mêmes les débats et les réponses aux problèmes apportés par le fait technologique. Si la notion contemporaine de risque, autant que le terme, ne sont mobilisés pour l'industrie qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, par emprunt au monde de l'assurance, un ensemble de concepts qui s'y rattachent est usuel au moins dès le XV<sup>e</sup> siècle : calamité, danger, catastrophe, nuisance, etc. servent alors à désigner les appréhensions, les craintes et les peurs face au phénomène. De même, les autorités, qu'elles soient locales ou à plus petite échelle, ont toujours mis en place des dispositifs juridiques et sociaux pour parer à ces risques. Dès qu'une nouvelle activité industrielle s'est développée, elle a généralement été suivie de questions, de critiques, parfois de remises en cause. Ainsi, dès les premières étapes de l'exploitation minière anglaise, les localités environnantes vivent les transformations et ses premiers risques parfois avec effroi : effondrements de terrain, pollution des eaux, dangers nouveaux pour le bétail et les populations environnantes<sup>3</sup>. De même, lorsque la chimie des acides et des produits chlorés, azotés et ammonia-

2. LE ROUX Th. (dir.), « L'émergence du risque industriel. France, Grande-Bretagne, XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles », *Le Mouvement Social* (numéro spécial), n° 249, 4, 2014.

3. On pourra se reporter par exemple aux conflits liés aux risques miniers au début du XVII<sup>e</sup> siècle en Angleterre : LEVINE D., WRIGHTSON K., *The Making of an Industrial Society: Whickham 1560-1765*, Oxford, Clarendon Press, 1991, p. 106-134.

caux est apparue dans les premières phases de l'industrialisation, elle a elle aussi produit des remises en cause importantes. On pourrait multiplier les exemples antérieurs à la Première Guerre mondiale, qui montreraient que le risque industriel n'est pas seulement le fruit de notre société technologique contemporaine, mais bien inhérent à l'émergence du monde industriel, y compris dans ses premiers ancrages<sup>4</sup>.

C'est pourquoi une histoire de long terme est nécessaire : elle permet de comprendre, finalement, pourquoi une société dans laquelle la technologie à risque est omniprésente finit par l'accepter, et pourquoi, en revanche, des nouveautés industrielles précoces, très localisées et à faible incidence, ont pu susciter des controverses considérables. Les changements introduits par l'industrie n'ont pas apporté que la croissance et le progrès, ils ont construit une inégale répartition des risques de ces activités, faisant peser sur les ouvriers ou les voisins, à diverses échelles, la majeure partie d'un fardeau dont les fruits étaient redistribués eux-mêmes inégalement entre d'autres bénéficiaires. Dans le processus général d'industrialisation, on peut noter à la fois un phénomène général commun à l'ensemble des pays industrialisés, qui est celui d'une acclimatation progressive des risques à travers des discours, des normes et la technique de l'assurance, et des particularités locales qui semblent déroger à une explication globale, mais qui s'y rattachent souvent si l'on adopte une analyse de la temporalité propre à chaque situation. Ainsi, on ne pourra pas dire, de façon systématique, que c'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que se posèrent partout les grandes questions de l'industrie et de ses risques associés, même si ce moment fondateur européen a tracé pour de longues décennies le paradigme général de la régulation des risques (et de leur acceptation), mais on pourra dire que toute situation nouvelle, dans un espace donné, engendre une réaction globale, en fonction des acteurs, qui est souvent un écho de ce processus, lui-même influencé par les temporalités antérieures. Par exemple, si les nuisances industrielles à Charleroi (Belgique) ont pu sembler très faibles lors du développement industriel considérable de la ville, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'au même moment, elles étaient perçues comme importantes dans des villes de villégiatures où l'industrie n'avait pas précisément marqué son empreinte, comme à York (Angleterre), c'est aussi parce que la première s'est construite sur l'industrie, ne venant pas

4. Outre le numéro spécial du *Mouvement Social*, parmi quelques études historiques récentes, qui remontent leurs analyses à la période antérieure à 1900 : BOUDIA S., JAS N., « Risk and "Risk Society" Historical perspective », *History and Technology*, 23/4, 2007, p. 317-331 ; FRESSOZ J.-B., « Beck Back in the 19<sup>th</sup> Century: Towards a Genealogy of Risk Society », *History and Technology*, 23/4, 2007, p. 333-350 ; *id.*, *L'apocalypse joyeuse. Une histoire du risque technologique*, Paris, Le Seuil, 2012 ; JARRIGE F., *Technocritiques. Du refus des machines à la contestation des technosciences*, Paris, La Découverte, 2014 ; LE ROUX Th., *Le laboratoire des pollutions industrielles. Paris, 1770-1830*, Paris, Albin Michel, 2011 ; LE ROUX Th., LETTÉ M. (dir.), *Débordements industriels : environnement, territoire et conflit (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

rompre l'équilibre social antérieur, tandis que la seconde a reçu la présence industrielle comme une perturbation négative<sup>5</sup>.

La mise en contexte et l'attention aux temporalités multiples permettent de se défaire d'une vision linéaire et téléologique du progrès et de la théorisation trop tranchée de la « société du risque ». Cela n'empêchera pas de proposer quelques pistes de modèles explicatifs, tels que des courants de recherche actuels tentent de l'entreprendre. Ainsi, Christopher Sellers et Joseph Melling proposent une relecture de cette histoire des risques industriels et professionnels à travers la notion de *régimes* de risques industriels, qui se définissent par les configurations transnationales, le rapport à la science et l'expertise, et une prégnance très forte de l'économie politique<sup>6</sup>. On pourra rapprocher et confronter cette grille de lecture avec les propositions du numéro du *Mouvement Social* déjà cité, où, dans une perspective comparative, l'acclimatation aux risques est interrogée à travers les notions de financiarisation des régulations, *via* les systèmes de compensation et d'assurance, de la norme, créés par une alliance de l'administration et de la technoscience, ou encore à travers la prise en compte conjointe des risques industriels et des risques professionnels.

L'ambition de cet ouvrage n'est pas de donner une nouvelle grille d'analyse ; en revanche, les diverses contributions du volume apportent des éclairages nouveaux qui contribuent à alimenter la compréhension du phénomène. Dans la conclusion et dans une perspective très large, Christopher Sellers offre une lecture globale en montrant de quelles façons ces recherches enrichissent le modèle des régimes de risque industriel. Surtout, en relativisant à nouveau la théorie de la « société du risque », les enseignements peuvent être politiques et faire émerger la compréhension d'une nouvelle et inégale distribution du risque, toujours présente, en nous faisant replonger dans des problématiques d'il y a deux siècles, avec des échelles et des sites du risque renouvelés. L'analyse détaillée à laquelle se livre Christopher Sellers invite à se contenter de rappeler ici quelques thèmes principaux qui ont guidé l'organisation de l'ouvrage.

Tout d'abord, il est apparu essentiel de comprendre comment ce phénomène du risque industriel a été appréhendé et formalisé par une série d'acteurs, parfois trop négligés au profit des entrepreneurs ou des décideurs de l'action publique. Ici, ce sont les médecins, architectes et assureurs qui retiennent l'attention. En s'attachant aux savoirs médicaux, Judith Rainhorn

5. Pour ces deux exemples, BRIMBLECOMBE P., BOWLER C., « Air Pollution in York 1850-1900 », in BRIMBLECOMBE P., PFISTER Ch. (dir.), *The Silent Countdown, Essays in environmental History*, Berlin/Heidelberg/New York, Springer Verlag, 1990, p. 182-195 ; PARMENTIER I., *Histoire de l'environnement en Pays de Charleroi, 1730-1830. Pollution et nuisances dans un paysage en voie d'industrialisation*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2008.

6. SELLERS Ch., MELLING J., « Towards a Transnational Industrial-Hazard History: Charting the Circulation of Workplace Dangers, Debates and Expertise », *The British Journal for the History of Science*, 45/3, 2012, p. 401-424 ; *id.* (dir.), *Dangerous Trade: Histories of Industrial Hazard across a Globalizing World*, Philadelphie, Temple University Press, 2012.

montre comment les connaissances médicales étaient dépendantes d'enjeux économiques fondamentaux pour la céruse, un carbonate de plomb particulièrement toxique pour les ouvriers et les peintres : en particulier, elle met en lumière les jeux du marché dans la construction sociale de l'ignorance, l'agnotologie. Les architectes ont souvent été délaissés dans l'étude du risque industriel ; ils sont pourtant au cœur de l'organisation matérielle des systèmes de sécurité. Ainsi que le décrit Gilles Maury, ce n'est que tardivement que cela est devenu un enjeu professionnel, notamment à travers la question de l'incendie industriel, qui est devenu un des problèmes majeurs de la profession dans l'architecture dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, après une série d'incendies qui a touché tous les sites productifs de l'Europe. Enfin, Raymond Dartevelle met en valeur le rôle essentiel des assureurs dans la définition du risque à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La loi de 1898 sur les accidents du travail a bien entendu servi de catalyseur, mais son analyse montre également comment les assureurs se sont emparés de la question au point que leurs réflexions et résultats se soient révélés indispensables pour définir le risque professionnel, dont l'indemnisation prévue par la loi est un des éléments essentiels.

Bien que la loi de 1898 ait déjà été longuement analysée<sup>7</sup>, il a malgré tout semblé que de nouveaux éclairages pouvaient permettre de comprendre la voie vers une tarification des corps dans un « moment 1900 » qui touche toute l'Europe. En complément des débats présentés par Raymond Dartevelle, Marco Saraceno explique l'extrême difficulté à définir le tarif des corps au travail, et l'importance d'études scientifiques portant sur l'usure des corps. Dans son cas précis, il s'attache à comparer et entrevoir les dynamiques des études et des mesures de fatigue des corps, entrepris par les médecins français et italiens Armand Imbert et Zaccaria Trèves au tournant du siècle : il s'agissait de donner une base irrévocable et scientifique à l'évaluation des dommages corporels subis par les ouvriers accidentés. La discussion est alors transnationale. Isabelle Lespinet-Moret restitue cette effervescence qui a mobilisé une coopération européenne inédite. Elle montre en quoi les circulations internationales de cette fin de siècle, qui se sont concrétisées par de nombreux congrès internationaux ont fini par être la matrice de l'Organisation internationale du travail. Anne-Sophie Bruno et Éric Geerkens abordent quant à eux la comparaison internationale, entre la France et la Belgique, pour analyser comment la tarification des corps, concrétisée par l'instauration du forfait d'indemnisation, a été appliquée de façon différenciée entre les deux pays : les débats, incertitudes et arbitrages

7. EWALD F., *L'État providence*, Paris, Grasset, 1986 ; DEFERT D., « Popular life and insurantal technology », in BURCHELL G., GORDON P. (dir.), *The Foucault Effect: Studies in Governmentality*, Londres, Harvester, 1991, p. 211-233 ; HESSE P.-J., « Le nouveau tarif des corps laborieux : la loi du 8 avril 1898 concernant les responsabilités des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail », in LE CROM J.-P. (dir.), *Deux siècles de droit du travail : l'histoire par les lois*, Paris, L'Atelier, 1999, p. 89-104.

font largement écho aux discussions mises en valeur dans les contributions précédentes. Enfin, Anna Pellegrino offre une analyse originale en illustrant comment la documentation photographique, particulièrement active et développée en Italie, a été l'un des supports de cette connaissance au tournant du siècle, avec une apothéose à l'exposition internationale de Milan en 1906.

Il a souvent été écrit que ces lois européennes sur les accidents du travail ont été un pilier essentiel de la création de l'État Providence. L'interrogation, dans le long terme, des politiques de soin a donc paru capitale pour comprendre le phénomène dans son ensemble. Dans cet ouvrage, Éric Soullard montre, avec l'étude de la machine de Marly, de la fin du xvii<sup>e</sup> siècle à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, combien les politiques de soin sont antérieures, certes de façon localisée et spécifique à un secteur particulier. Toutefois, les Bâtiments du roi, maître d'œuvre de l'ouvrage, ne négligent pas la santé ouvrière et mettent en place des systèmes d'aide et de compensation, comme on peut le voir à la même époque par ailleurs dans les mines, ou comme cela existe aussi dans les carrières de Paris à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Financer les soins ne relève toutefois pas toujours de la puissance publique. On connaît l'importance des sociétés de secours ouvrières ou des sociétés mutuelles patronales, particulièrement actives au xix<sup>e</sup> siècle. Ici, Nicolas Vabre explique l'action originale et pionnière de la clinique syndicale de Cherbourg, sans cacher les enjeux sociaux et politiques qui ont rythmé les vicissitudes de son existence. L'expérience locale n'est pas indépendante d'un mouvement plus large qui touche aussi d'autres villes du nord de la France au début du xx<sup>e</sup> siècle, mais des spécificités existent. Les particularités propres à chaque localité émergent lorsque l'on adopte la démarche comparative : c'est ce à quoi s'attache Barry Doyle, dans son étude parallèle des villes industrielles anglaises de Sheffield et Middlesbrough. Bien que relativement voisines, leurs structures sociales et industrielles diffèrent au point que les politiques de secours n'aient pas été portées par les mêmes acteurs, le patronat ayant dominé dans la première, les associations ouvrières ayant réussi à s'affirmer davantage dans la seconde. Dans tous les cas, il est certain que l'accident industriel soit devenu au xix<sup>e</sup> siècle une caractéristique essentielle des sociétés européennes, au point qu'il a fallu d'une certaine façon héroïser le travailleur touché par la catastrophe. Frédéric Caille met en lumière le processus discursif et idéologique qui a permis de glorifier les sauveteurs, souvent des ouvriers eux-mêmes, afin de susciter des sentiments de ferveur et d'adhésion populaire alliant la charité à l'esprit de grandeur : assurément un des moyens d'acclimater les risques dans la société, à l'aide de l'*imperatum* implicite de la force publique.

Enfin, l'ouvrage interroge la présence du risque industriel en milieu urbain. Ici, deux démarches différentes se complètent. Tout d'abord, Merel Klein réalise une analyse de la régulation des nuisances industrielles à

Amsterdam dans les premières années d'application du décret de 1810 sur les établissements industriels polluants, édicté en France et conservé dans son esprit en Europe continentale après la chute de l'Empire napoléonien. Son approche est comparative, notamment entre les Pays-Bas et la France, et permet de voir que, malgré les spécificités de la capitale hollandaise et l'importance d'édiles épris de culture juridique, l'encouragement industriel a été comparable à celui observé en France, en dépit de ses risques. C'est à une tout autre approche que nous invite Sacha Tomic avec son étude micro de l'explosion du magasin de produits chimiques Fontaine en 1869. À partir d'un accident qui ne fait que peu de victimes, il montre comment l'émotion populaire qu'il a suscitée en a fait un événement particulièrement révélateur des processus d'acclimatation du risque en ville, par la mobilisation d'acteurs aussi variés que chimistes, entrepreneurs, juristes. Le procès organisé pour régler les conséquences de l'explosion est fortement révélateur de l'état d'esprit de chacun des acteurs, dans un contexte de soutien à l'industrie.

L'ensemble des contributions n'épuise pas la problématique de l'émergence du risque industriel. En rassemblant des problématiques souvent disjointes (techniques, économiques, politiques, médicales, urbaines, etc.), il apporte pourtant des éléments capitaux pour mieux connaître cette « première » histoire, mal connue, antérieure à 1900, et peu étudiée par les sociologues ou les anthropologues, afin de caractériser les risques et accidents artisanaux et industriels durant ce premier moment d'acclimatation industrielle. Cette longue durée nous protège de la tentation de ne considérer les problèmes contemporains que comme nouveaux, et donne de la profondeur à des questions essentielles qu'une approche multi-disciplinaire ne peut qu'enrichir.